



Situation en Colombie

Faits marquants

- Conformément au Plan d'action de Mexico, une nouvelle stratégie a été élaborée pour renforcer la protection et l'assistance offertes aux Colombiens non recensés relevant de la compétence de l'UNHCR.
- Les volets Frontières solidaires et Villes solidaires du Plan d'action de Mexico ont été développés afin de répondre aux besoins de la majorité des quelque 500 000 Colombiens nécessitant une protection internationale. Au cours de l'année, plus d'une centaine de projets ont été mis en œuvre pour instaurer un environnement propice à leur intégration sur place et à une bonne coordination avec les plans de développement locaux.
- La réunion de Quito consacrée à la Réinstallation solidaire a permis d'étendre l'utilisation de la réinstallation en tant qu'outil de protection stratégique et de recherche de solutions durables dans le cadre du Plan d'action de Mexico. Parmi les réfugiés réinstallés, environ 800 personnes ont été accueillies à l'extérieur de la région et 45 à l'intérieur.
- La collaboration entre les organisations a été encore renforcée dans la région. Le Groupe thématique interorganisations sur la frontière nord de l'Équateur, placé sous la houlette de l'UNHCR, a mis en œuvre un large éventail de programmes sociaux dans quatre provinces frontalières qui accueillent des Colombiens ayant besoin d'une protection internationale.

Colombie

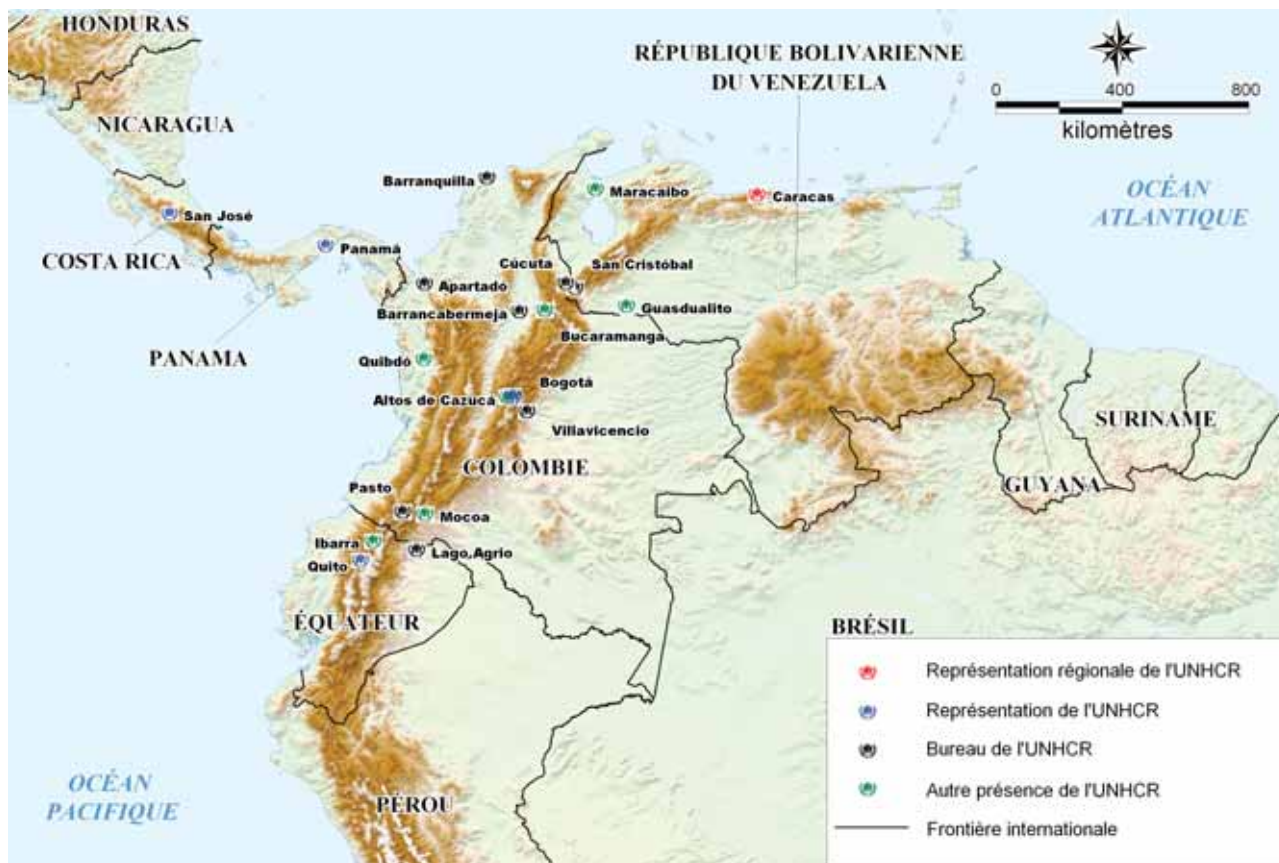
Costa Rica

Équateur

Panama

Pérou

Venezuela (République bolivarienne du)



Environnement opérationnel

Le paysage politique de la sous-région a été marqué par une série d'élections présidentielles. Alors que les candidats sortants ont remporté le scrutin en Colombie et en République bolivarienne du Venezuela, le pouvoir a changé de mains au Costa Rica et au Pérou, où l'on a assisté au retour d'anciens dirigeants, ainsi qu'en Équateur, où a été élu un nouveau président.

La situation régionale a été dominée par les tensions qui règnent entre la Colombie et deux de ses voisins, la République bolivarienne du Venezuela et l'Équateur. Ces tensions sont liées à la détérioration des conditions de sécurité dans les zones frontalières et à l'impact de la fumigation des cultures de coca dans les provinces septentrionales de l'Équateur.

Ces dernières années, le conflit qui sévit en Colombie s'est rapproché des frontières. En 2006, la situation humanitaire s'est aggravée dans les provinces de Nariño, Putumayo, Norte de Santander, César, Arauca et Chocó. Cela a entraîné un afflux régulier de ressortissants colombiens vers l'Équateur, la République bolivarienne du Venezuela, le Panama et le Costa Rica. À la fin de l'année, la présence de Colombiens relevant de la compétence de l'UNHCR a également été signalée au Brésil et au Pérou.

En 2006, plus de 11 000 Colombiens ont déposé des demandes d'asile dans les pays avoisinants. Cependant, la majorité des exilés colombiens ne sollicitent pas officiellement l'asile. Cela est dû à la faible présence de l'État dans les régions reculées, au manque d'informations sur les procédures d'asile, ainsi qu'à la crainte de faire

l'objet de discriminations ou de devenir la cible de groupes armés clandestins. On estime qu'environ 500 000 Colombiens non recensés vivent disséminés dans des communautés frontalières déshéritées et aux abords des grandes villes de la région. L'absence de statut juridique les rend extrêmement exposés aux risques d'expulsion et les empêche de faire valoir leurs droits élémentaires, notamment le droit à l'éducation et aux soins. Les minorités ethniques, notamment les populations indigènes et afro-colombiennes, sont particulièrement touchées par les déplacements forcés. En 2006, divers groupes indigènes (tels que les Wayuu, les Jivis, les Awa et les Embera) ont été contraints de franchir la frontière et d'effectuer de longs séjours dans des pays voisins.

Réalisations et impact

La stratégie de l'UNHCR dans la région est conforme au Plan d'action de Mexico. En 2006, l'Organisation s'est avant tout attachée à renforcer la capacité des États et de la société civile pour offrir protection et assistance à la majorité des personnes relevant de sa compétence. Compte tenu des conditions qui règnent en Colombie et qui ne permettent pas de rapatriements librement consentis, l'UNHCR s'est concentrée sur la recherche de solutions par l'intégration sur place et la réinstallation.

L'Organisation a revu ses méthodes de planification et de mise en œuvre afin de consolider la stratégie d'intégration des critères d'âge, de genre et de diversité. Des évaluations participatives ont été réalisées dans tous les pays. Les principaux problèmes identifiés par les réfugiés sont l'absence de documents officiels, les difficultés d'accès à la

terre et les risques d'exploitation. Divers projets ont donc été lancés pour aider les familles de réfugiés dans des domaines clés tels que l'aide psychosociale, la sensibilisation à la violence sexuelle et sexiste et les stratégies d'autosuffisance, en particulier pour les femmes et les adolescents.

L'UNHCR a également consolidé ses stratégies de protection et d'autosuffisance dans le cadre des volets Frontières solidaires et Villes solidaires. Les programmes d'intégration et d'aide communautaire ont renforcé les liens entre les communautés locales et les Colombiens, tout en permettant à l'UNHCR et à ses partenaires de promouvoir la protection des réfugiés. Environ 50 000 personnes réparties entre 47 communautés d'accueil ont bénéficié de la centaine de projets mis en œuvre dans la région. En outre, plus de 600 prêts ou subventions ont été accordés à de petites entreprises. Environ 550 réfugiés ont bénéficié de programmes de formation professionnelle et d'apprentissage de la gestion.

Dans un esprit de solidarité et de partage des responsabilités, la réinstallation est demeurée un outil de protection stratégique dans la région, en particulier pour les femmes dans les situations à risque. En 2006, 739 réfugiés colombiens ont été réinstallés. Il s'agissait principalement de personnes réfugiées en Équateur et au Costa Rica, mais également d'individus présentant des besoins spécifiques installés en République bolivarienne du Venezuela et au Panama. Les efforts de réinstallation dans la région se sont poursuivis ; 117 réfugiés, pour la plupart colombiens, ont été réinstallés au Chili, en Argentine et au Brésil.

Contraintes

En raison des échéances électorales qui ont provoqué l'ajournement de la plupart des décisions publiques, il a été difficile de faire avancer les initiatives en faveur des réfugiés. En outre, la continuité des programmes a été affectée par de nombreux changements de personnel au sein des administrations publiques, y compris de celles chargées des affaires de réfugiés.

La sécurité demeure la principale préoccupation pour les missions de protection et d'assistance dans la région. Des cas de violence de plus en plus nombreux ont été signalés dans les régions frontalières, notamment des rançonnements, des menaces de mort et des assassinats. Dans certaines zones frontalières, des familles d'autochtones et d'exilés colombiens ont été contraintes de fuir leurs communautés sous la pression de groupes armés clandestins. Certains travailleurs humanitaires ont reçu des menaces anonymes et plusieurs demandeurs d'asile ont disparu ou été tués. La violence a également atteint les zones urbaines, où le taux de criminalité a considérablement augmenté. Par conséquent, l'opinion publique est devenue extrêmement négative à l'égard des réfugiés et les sentiments xénophobes se sont amplifiés. Cela affecte l'ensemble des Colombiens, ce qui rend leur intégration plus difficile.

Opérations

Les opérations de l'UNHCR en Colombie sont décrites dans un chapitre distinct.

Au **Costa Rica**, 775 demandes d'asile ont été déposées au cours de l'année, ce qui a porté la population réfugiée à quelque 11 500 personnes à la fin 2006. Les opérations de l'UNHCR ont été axées sur la recherche de solutions durables pour les réfugiés. Le programme de microcrédit a presque doublé, la priorité étant accordée aux femmes, aux nouveaux arrivants et aux individus présentant des besoins spécifiques. Des programmes de formation à la création de petites entreprises et des services d'orientation professionnelle ont été proposés afin de promouvoir leur insertion sur le marché du travail.

Vers la fin de l'année, le Gouvernement a entamé une révision de la récente loi sur l'immigration, afin d'amender des mesures restrictives relatives aux réfugiés. Le Gouvernement a également accepté de réinstaurer un département distinct chargé des réfugiés, afin d'accélérer la détermination de leur statut.

L'**Équateur** demeure le pays d'Amérique latine qui accueille le plus grand nombre de réfugiés. Tout au long de l'année, plus de 7 600 demandes d'asile y ont été déposées. Outre les quelque 11 600 réfugiés reconnus comme tels, on estime que le nombre de personnes ayant franchi la frontière pour fuir la Colombie pourrait s'élever à 250 000.

Les opérations de l'UNHCR ont été axées sur la protection et l'intégration sur place des réfugiés et des autres personnes relevant de sa compétence dans les régions frontalières et les principaux centres urbains. Les capacités de l'Office équatorien pour les réfugiés ont été renforcées et le Gouvernement a accepté d'assumer graduellement toutes les responsabilités en matière d'enregistrement et de détermination du statut des réfugiés. Des accords ministériels ont été conclus pour promouvoir l'accès des réfugiés au système éducatif et faciliter la délivrance de permis de travail. À la frontière, près de 25 000 personnes ont bénéficié d'une quarantaine de projets communautaires. En tant que chef de file du Groupe thématique interorganisations sur la frontière nord, l'UNHCR a coordonné des projets mis en œuvre par 11 institutions des Nations Unies dans plusieurs domaines clés tels que la sécurité alimentaire, le VIH/SIDA et la santé génésique. Le Centre d'information et de conseil a informé les demandeurs d'asile et les réfugiés sur les services publics et les possibilités d'emploi mis à leur disposition.

Au **Panama**, une avancée a été obtenue, puisque la Commission nationale d'admissibilité a reconnu pour la toute première fois le statut de réfugié de 42 Colombiens indigènes. Cependant, le cadre national n'est toujours pas conforme aux normes internationales, notamment en ce qui concerne l'accès au processus de détermination du statut de réfugié et les restrictions imposées au régime de protection humanitaire temporaire. À la fin de l'année, le Panama hébergeait environ 2 000 personnes relevant de la



UNHCR/M.H. Verney

Le personnel de l'UNHCR en Equateur se rend dans des communautés éloignées, comme celle de Lurimagua, pour informer les Colombiens ayant fui la violence dans leur pays sur leur droit en matière d'asile.

compétence de l'UNHCR, parmi lesquelles des réfugiés de longue date originaires d'El Salvador et du Nicaragua et quelque 900 Colombiens bénéficiant d'une protection humanitaire temporaire. Divers groupes indigènes ont franchi la frontière colombienne et se sont installés dans des communautés reculées des régions de Darién et Kuna-Yala. En coordination avec ses homologues en Colombie, le bureau de l'UNHCR au Panama a intensifié ses activités de suivi et a offert une assistance humanitaire de base à ces populations. Des projets d'éducation et d'approvisionnement en eau ont été mis en œuvre afin d'alléger le fardeau pesant sur les communautés d'accueil sous-développées et de faciliter l'intégration sur place des réfugiés.

Au **Pérou**, la population réfugiée s'élevait à la fin 2006 à environ 900 personnes, mais le nombre de nouveaux arrivants continuait d'augmenter dans les régions frontalières. L'UNHCR a dispensé des conseils techniques à ses interlocuteurs gouvernementaux afin d'améliorer le régime d'asile. Cependant, la Commission spéciale pour les réfugiés est demeurée inactive pendant une partie de l'année, en raison notamment des échéances électorales, ce qui a provoqué une augmentation considérable du nombre des demandes d'asile en souffrance. En dépit d'une disposition légale prévoyant la délivrance de documents provisoires, la plupart des demandeurs d'asile ont été privés de papiers d'identité. Un projet de formation et de sensibilisation aux droits de l'homme et à la prévention des

conflits a été lancé à Iquitos et à Tumbes, près de la frontière, avec le concours du Bureau du Médiateur et de l'Église catholique.

En **République bolivarienne du Venezuela**, le nombre des Colombiens ayant officiellement demandé l'asile a augmenté de 35 pour cent en 2006. Cependant, le processus décisionnel de la Commission nationale des réfugiés est demeuré lent. Par conséquent, le nombre des demandeurs d'asile est passé à environ 7 800, tandis que 719 personnes seulement obtenaient le statut de réfugié. N'ayant pas reçu de documents provisoires, de nombreux demandeurs d'asile sont restés exposés à des risques d'extorsion et de mise en détention. De plus, on estime que quelque 200 000 Colombiens ayant besoin d'une protection internationale sont disséminés à travers le pays.

L'intervention de l'UNHCR visait avant tout à offrir protection et assistance à la majorité des personnes relevant de sa compétence dans les régions frontalières. Plus de 40 projets ont été mis en œuvre dans des domaines prioritaires tels que l'éducation, la santé et le développement communautaire. Outre l'appui offert à la Commission nationale des réfugiés, des partenariats ont été instaurés avec d'autres institutions gouvernementales, des acteurs de la société civile et des institutions des Nations Unies afin de développer les activités le long de la frontière. Dans ce contexte, l'UNHCR a continué à appliquer le Programme d'instauration de la paix et de prévention des

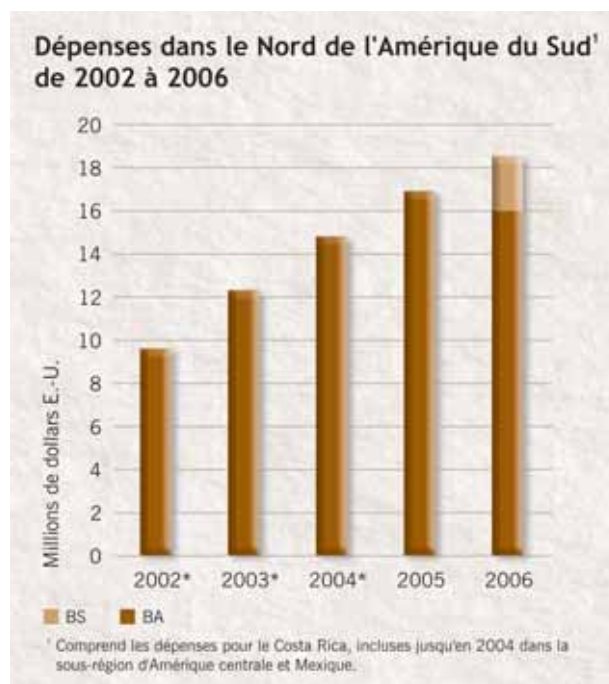
conflits, qui vise à promouvoir l'intégration sur place et les droits des réfugiés.

Le **Groupe juridique régional** implanté au Costa Rica a joué un rôle important dans la mise en œuvre du Plan d'action de Mexico. La priorité de l'UNHCR a consisté à préserver l'espace humanitaire et à établir des garanties pour la protection des demandeurs d'asile et des réfugiés au sein des flux migratoires mixtes. Les résolutions relatives à la protection des réfugiés ont trouvé un écho dans d'importants forums politiques ou migratoires, tels que le Sommet Ibéro-américain et le Processus de Puebla. L'accent a également été mis sur le renforcement des organismes nationaux chargés de l'asile et des réseaux de protection régionaux. Le site Internet espagnol de l'UNHCR (www.acnur.org), outil de diffusion de l'information sur la question des réfugiés et de collecte de fonds, a vu le nombre de ses utilisateurs augmenter de 20 pour cent en 2006.

Informations financières

En raison du plafonnement des budgets, il n'a pas été possible de mettre en œuvre comme initialement prévu, certaines activités essentielles pour la protection des réfugiés, telles que le renforcement des capacités nationales de recensement et le profilage des Colombiens non recensés relevant de la compétence de l'UNHCR. Ces restrictions budgétaires ont également affecté les programmes d'intégration sur place et de soutien aux communautés dans les régions rurales, ainsi que les projets de microcrédit destinés aux réfugiés urbains.

La stratégie régionale de l'UNHCR a continué à bénéficier du soutien vigoureux de la communauté internationale. Au cours des cinq dernières années, le budget régional a presque doublé. Cette progression est due aux nouvelles activités menées dans les régions frontalières, à l'augmentation du nombre des demandeurs d'asile et à l'aide apportée aux Colombiens non recensés relevant de la compétence de l'UNHCR. De ce fait, il convient de souligner le soutien apporté par certaines ambassades et par des donateurs privés à des projets de renforcement des capacités et à d'autres activités opérationnelles, ainsi que les contributions reçues au titre des projets interorganisations.



Budget et dépenses (dollars E.-U.)						
Pays	Budget final			Dépenses		
	Budget-programme annuel	Budget-programme supplémentaire ¹	Total	Budget-programme annuel	Budget-programme supplémentaire ¹	Total
Colombie	8 146 735	4 112 150	12 258 885	7 268 217	2 543 791	9 812 008
Costa Rica	1 715 953	0	1 715 953	1 505 282	0	1 505 282
Équateur	3 924 809	0	3 924 809	3 691 502	0	3 691 502
Panama	932 065	0	932 065	816 301	0	816 301
Venezuela (République bolivarienne du)	1 903 555	0	1 903 555	1 709 650	0	1 709 650
Projets régionaux ²	1 062 366	0	1 062 366	967 098	0	967 098
Total	17 685 482	4 112 150	21 797 632	15 958 050	2 543 791	18 501 842

¹ N'inclut pas un prélèvement de sept pour cent opéré sur les contributions afin de couvrir les dépenses indirectes de l'UNHCR.

² Inclut l'assistance sous forme de soins et d'entretien et les solutions durables au sort des réfugiés dans le nord de l'Amérique du Sud.

Contributions volontaires affectées (dollars E.-U.)			
Donateur	Budget-programme annuel	Budget-programme supplémentaire	Total
Nord de l'Amérique du Sud			
	Commission européenne	109 744	0
	Japon	300 000	0
	Luxembourg	658 762	0

Donateur	Budget-programme annuel	Budget-programme supplémentaire	Total
	Royaume-Uni	60 518	0
	Suède	879 397	0
Sous-total		2 008 420	0
Colombie			
	Association française de soutien à l'UNHCR	0	120 919
	<i>Australia for UNHCR</i>	0	74 892
	Canada	51 474	0
	Commission européenne	2 000 238	637 755
	Donateurs privés en Italie	22 501	0
	Donations en ligne (Siège)	604	0
	Espagne	125 628	1 645 967
	États-Unis	2 100 000	123 902
	Norvège	31 949	296 625
	Pays-Bas	1 386 000	0
	Royaume-Uni	109 419	0
	Suisse	393 701	0
Sous-total		6 221 515	2 900 060
Costa Rica			
	Espagne	236 967	0
Sous-total		236 967	0
Equateur			
	Allemagne	310 559	0
	Canada	151 515	0
	Commission européenne	1 213 710	0
	Donateurs privés au Canada	70 000	0
	Donateurs privés en Italie	307 990	0
	Espagne	599 721	0
	États-Unis	1 000 000	0
	Fonds fiduciaire des Nations Unies pour la sécurité humaine	185 565	0
	Royaume-Uni	54 697	0
	Suisse	247 934	0
Sous-total		4 141 691	0
Panama			
	Canada	151 515	0
	Commission européenne	96 735	0
	États-Unis	105 597	0
Sous-total		353 847	0
Venezuela (République bolivarienne du)			
	Canada	151 515	0
	Commission européenne	241 838	0
Sous-total		393 353	0
Total		13 355 792	2 900 060